

Facture N° FAA2607229

DATE FACTURE

DATE ECHEANCE

31/07/2026

14/09/2026

FACTURE

Références :

Session : M260J4A

Règlement à 45 jours date de facture

Références Financier :

N° Client : 411INTQ00
 N° TVA Intra Client : FR45437939200
 N° Commande : 2026-07-0028
 N° SIRET : 43793920000030
 Facturation : Prestation de services

INTERIM QUALITE**Mme Facturation**

71 rue Henri Gautier
 Complexe Henri Gautier
 44 550 MONTOIR DE BRETAGNE
 FRANCE

CACES ® R484 Catégorie 1 Débutant du 27 au 29 juillet 2026 (convention n° 62783)

Qté	Désignation	Nb Hrs	Nb Jrs	Prix Unit. HT	Total HT
1.00	CACES ® R484 Catégorie 1 Débutant MAHOUR Yanis	21.00	3.00	360.00 €	360.00 €
1.00	Test CACES® 1 Test CACES® : MAHOUR Yanis			200.00 €	200.00 €

Nature de la formation : Acquisition, Entretien, perfectionnement des connaissances

Dates de la formation : 27 - 28 - 29 juillet 2026

Intervenants : Frédéric BOUGANNE (Formateur / Testeur)
 Morgane OLIVIER
 Antony SOUVIGNE

Lieu : FORHOM - CITY PRO - 71 rue Henri Gautier - Complexe Henri Gautier - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE - Tél : 02.40.22.15.22 -

Récapitulatif TVA

Taux	Bases HT	TVA
20.00%	560.00	112.00

Total HT	Total TVA	Total TTC
560.00	112.00	672.00

NET A
PAYER TTC

672.00

Règlement

A l'ordre de : RESEAU C&S - CITY PRO - FORHOM

A expédier : 71, rue Henri Gautier 44550 MONTOIR DE BRETAGNE

Statut juridique : SAS au capital de 62 500 €

RCS : RCS SAINT-NAZAIRE B 409 756 772

N° déclaration d'existence : 52 44 02994 44

N° TVA Intracommunautaire : FR95 409 756 772

N° SIRET : 4097567200037

IBAN - Swift : FR76 1333 5003 0108 0049 2035 006

BIC : CEPFRPP333

Talon à
joindre à
votre
règlement

FAA2607229

411INTQ00

31-juil.-2026

672.00 €

Art. L. 441-3 et L. 441-6 du Code de Commerce : paiement sans escompte pour règlement anticipé. Tout retard ou absence de paiement sera sanctionné de pénalités correspondant à 3 fois le taux de l'intérêt légal. Aussi, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera appliquée conformément aux articles L441-3 et L441-6 du code du commerce, décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012.